

Carole LE BECHEC  
Tête de liste Nouveau Cap Saint Malo

Saint Malo, le 1<sup>er</sup> mars 2026,

Madame Marie Feuvrier  
Présidente APEME  
Apeme35@gmail.com

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour la transmission de votre questionnaire. A titre préliminaire, soyez assurée que je partage pleinement vos préoccupations environnementales et leur importance pour l'avenir de notre territoire. J'ai bien lu les 35 propositions de la FNE et je peux vous confirmer qu'elles se retrouvent largement dans notre programme que vous trouverez à l'adresse suivante [Nouveau Cap • La liste municipale citoyenne pour Saint-Malo 2026](#).

Vous trouverez par ailleurs ci-dessous mes réponses aux huit questions que vous me posez. Ces réponses constituent un engagement politique clair, pris en responsabilité et en transparence.

#### 1. Extensions d'urbanisation – Loi Littoral

Je m'engage à inscrire dans le PLU, ainsi que dans ses futures révisions, une protection renforcée des espaces proches du rivage. Les secteurs identifiés comme sensibles devront être classés en zonage naturel lorsque leur urbanisation compromettrait l'équilibre écologique, paysager ou la capacité d'accueil du territoire. La sobriété foncière doit devenir une règle structurante de notre planification.

#### 2. Mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Je m'engage à décliner concrètement les objectifs du ZAN à l'échelle communale : limitation stricte des extensions urbaines, priorité à la densification maîtrisée, mobilisation des friches et optimisation du bâti existant. L'aménagement devra être dimensionné aux capacités réelles en eau, assainissement, mobilités et services publics.

#### 3. Position relative aux évolutions législatives sur le foncier

Je soutiens une politique nationale cohérente avec les objectifs de sobriété foncière. Je suis favorable à toute initiative visant à préserver l'ambition du ZAN et à garantir sa mise en œuvre effective.

#### 4. Protection des haies, talus, bosquets et zones humides

Je m'engage à renforcer la protection réglementaire des éléments bocagers, des arbres patrimoniaux et des zones humides. Un programme de restauration écologique devra être engagé, notamment pour reconstituer les continuités écologiques et améliorer la gestion de l'eau.

#### 5. Mobilités douces – pistes cyclables

Je m'engage à développer significativement les mobilités actives, en particulier des pistes cyclables sécurisées en site propre, prioritairement au cœur des zones d'habitation et en connexion avec les équipements publics.

#### 6. Franchissement sécurisé de la Rance

Je m'engage à soutenir activement, en lien avec les collectivités concernées, la réalisation d'une liaison cyclable sécurisée permettant le franchissement de la Rance, afin de favoriser les déplacements du quotidien sans voiture.

#### 7. Accès aux plages et protection des sites sensibles

Je m'engage à mettre en place une gestion concertée du littoral conciliant accueil de qualité des habitants et des visiteurs avec la protection stricte des espaces naturels sensibles. Cela implique une régulation adaptée du stationnement, une coordination intercommunale et une vigilance accrue sur la préservation des milieux classés.

#### 8. Camping sauvage et stationnement des camping-cars

Je m'engage à faire respecter la réglementation relative au camping sauvage, notamment dans les espaces classés et protégés. Des solutions alternatives organisées devront être proposées afin de concilier attractivité touristique et respect des sites.

Ces engagements s'inscrivent dans une vision globale : préserver notre patrimoine naturel, garantir la qualité de vie des habitants et préparer notre territoire aux défis climatiques et environnementaux à venir.

Je reste à votre disposition pour poursuivre ces échanges et approfondir ces propositions dans un esprit constructif.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole LE BECHEC